

Communiqué de presse (16/07/2025)

Willy Beauvallet porte plainte en diffamation contre Florence Bergeaud-Blackler et le compte « SwordofSalomon »

Willy Beauvallet annonce que ses avocats ont déposé des plaintes en diffamation contre Florence Bergeaud-Blackler et le compte « SwordofSalomon ». Début avril, ces deux comptes avaient lancé contre lui, depuis la plateforme X, des attaques publiques particulièrement agressives (un « doxing ») l'accusant rien de moins que « d'entrisme », « d'islamisme » et même de « soutien au terrorisme ».

Intensément relayées par les réseaux d'extrême-droite, la droite locale et les affidés du Printemps républicain, ces attaques relèvent du harcèlement en ligne. Elles sont caractéristiques de la radicalisation contre les universitaires travaillant sur l'Islam ou engagés sur la question palestinienne, mais également contre des enseignants, des militants syndicaux et associatifs, des élus locaux, nationaux et européens. En pleine panique morale et islamophobe sur « l'islamo-gauchisme » et « l'islamo-wokisme » supposés des universités, mais également à quelques semaines d'une élection cruciale à la présidence nationale du parti « Les Républicains », ces comptes avaient exhumé des photos et prises de position personnelles de l'enseignant-chercheur sur la situation au Proche-Orient pour accréditer les fantasmes d'une « gangrène islamiste » des universités de Sciences humaines et sociales et d'une stratégie « d'entrisme », au plus haut niveau, des « Frères musulmans » dans les univers académiques.

Les auteurs de ces communications vont devoir rendre des comptes sur ces accusations grossières, parfaitement mensongères et diffamatoires, tant vis-à-vis de Willy Beauvallet lui-même que vis-à-vis de l'établissement au sein duquel il exerçait depuis plusieurs années des fonctions de vice-président en charge des ressources humaines et des questions budgétaires, et plus récemment du conseil d'administration ; fonctions dont il a dû démissionner, sous la pression, pour préserver les intérêts d'un établissement alors en pleine tempête médiatique.

Lancée par le [Collectif Palestine Lyon Universités Solidaires](#), une tribune de soutien à l'universitaire [publiée sur Rue89Lyon le 10 juin dernier](#) a recueilli à ce jour [près de 1000 signatures](#), dont 716 personnalités issues de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR), une trentaine d'élus locaux et nationaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes et une dizaine d'organisations. Elle montre que l'enjeu de cette action judiciaire reste éminemment collectif et d'intérêt général : protéger les libertés académiques et d'expression ainsi que l'honneur des universitaires, élus et militants qui s'engagent, en région Auvergne-Rhône-Alpes comme ailleurs, pour le respect du droit international, de l'autodétermination des peuples et des libertés en Palestine et dans le monde.

Contact : plusgrouplyon@gmail.com